

PÔLE FORMATION

Reprise d'activité du pôle formation fédérale

Cher·e·s camarades,

En cette période de pandémie et de grande incertitude, le pôle formation de votre fédération se mobilise afin de préparer au mieux la reprise de son activité. En effet toutes les sessions de formation qui étaient prévues pour la période de mars à juin ont dû malheureusement être reportées en raison du confinement.

Sans garantie aucune d'être débarrassés de ce sinistre virus, nous devons préparer l'avenir et la reprise d'activité de notre pôle formation en respectant bien évidemment des règles sanitaires spécifiques, car des demandes de formation importantes sont formulées, en particulier dans des domaines qui sont totalement d'actualité comme, par exemple, la santé et la sécurité des salarié·e·s sur leurs lieux de travail (droit de retrait, droit d'alerte, etc.).

La destruction de nos conquies sociaux s'est malheureusement accentuée sous couvert de bienveillance et de protection de l'économie nationale. Le gouvernement continue à attaquer le code du travail et persiste dans sa guerre sans relâche contre nos instances représentatives du personnel au travers de multiples ordonnances, plus mortifères les unes que les autres.

Lors de cette pandémie, la multiplication des convocations à des réunions de nos instances tant à prouver que les directions poussent vers une cogestion de la crise afin de se dédouaner de leurs propres responsabilités en matière de santé - sécurité. Pour la partie économique et sociale de l'entreprise, les élu·e·s devront donc redoubler de vigilance car bon nombre d'employeurs vont surfer sur la vague virale pour réduire leurs masses salariales et licencier sans ménagement.

Pour rappel, votre pôle formation dispense des modules de formation qui concernent :

- la santé et la sécurité ;
- les accidents du travail ;
- la lutte contre les risques psychosociaux
- le combat contre le harcèlement moral et sexuel.

Mais il dispense aussi des modules de formation « économique » pour les élu·e·s du CSE abordant des sujets tels que la maîtrise des comptes de l'entreprise et de la communication des élu·e·s ainsi que la maîtrise des échanges en réunion.

Au vu du retard accumulé et des fortes demandes émanant de nos syndicats en matière de formation, nous vous demandons de prendre contact dès maintenant avec vos responsables fédéraux afin de fixer des créneaux qui prendront en compte les disponibilités de chacun. Les sessions de formation qui ont été reportées à cause du Covid-19 seront bien sûr prioritaires, ce qui risque d'occasionner des délais plus longs pour les autres demandes.

Pour répondre aux nombreuses demandes exprimées, nous avons décidé d' étoffer notre pôle formation. Pour ce faire, la fédération organise, conjointement avec la confédération, une session de « formation de formateur » la première semaine de novembre dans les locaux de la Filpac. Bien entendu celle-ci est ouverte à l'ensemble des camarades qui seraient intéressé·e·s par le développement de la formation syndicale et qui seraient prêt·e·s à apporter leur pierre à l'édifice fédéral.

Merci de relayer ces informations à l'ensemble de nos bases syndicales.

Pour toutes questions supplémentaires ou pour réserver des sessions de formation, merci de prendre contact avec le Pôle formation de la fédération (pole-formation@filpac-cgt.info) ou directement avec son responsable pédagogique, Julien Riccardi (riccardi@filpac-cgt.fr).

Montreuil, le 2 juin 2020